

Decize, le 26 Septembre 2008

Madame, Monsieur,

Depuis trop longtemps, le ramassage des ordures ménagères pose un problème à DECIZE. Après des années de fonctionnement apprécié des Decizois, le passage de la gestion de cette activité à un syndicat a amené d'importantes perturbations.

Je m'étais engagé pendant la campagne électorale à améliorer les conditions de ramassage des ordures ménagères et à en stabiliser les procédures.

Après plusieurs séances de travail avec Madame CHAUSSET, Présidente du SIOM depuis Avril 2008, que je remercie pour sa compréhension, je pense être en mesure de faire appliquer des propositions cohérentes, sans doute imparfaites mais qui sont équilibrées entre les notions de coût et celles d'efficacité.

A compter du 13 Octobre 2008, il y aura à DECIZE deux zones géographiques définies selon le schéma joint à ce document :

- une zone dite urbaine qui bénéficiera de 3 passages par semaine (lundi, mercredi et vendredi) par un camion bi-compartmenté qui enlèvera à la fois les bio-déchets et les déchets ultimes qu'il faut bien sûr continuer de trier.
- une zone dite des écarts avec deux passages par semaine (lundi et vendredi) également par un camion bi-compartmenté.

Ce mode de ramassage va permettre d'enlever tous les bacs à roulettes disséminés dans la ville et ses alentours qui sont disgracieux et utilisés par certaines personnes peu scrupuleuses pour y mettre n'importe quoi.

A partir de là, j'attends des Decizoises et des Decizois un civisme à la hauteur de l'engagement pris par la collectivité. Je ne tolérerais plus les dépôts d'ordures à n'importe quelle heure et n'importe où.

.../...

Vous devrez déposer vos ordures ménagères seulement quelques heures avant le ramassage, uniquement devant votre porte (ou là où vous l'indiquera le SIOM pour quelques cas particuliers). Vous devrez n'utiliser pour vos déchets ultimes que les sacs verts et transparents du SIOM (distribués gratuitement selon les indications jointes). Bien sûr j'appelle tous nos concitoyens à continuer d'améliorer le tri sélectif car nous avons collectivement besoin de faire des progrès. Vous trouverez également ci-joint le rappel de quelques bonnes habitudes à trouver ou à retrouver.

Je demanderais au SIOM d'étudier la mise en place d'un ramassage individuel et à la demande des encombrants et des déchets verts (sur rendez-vous pris avec ses services) afin d'éviter des amoncellements disgracieux et prolongés d'objets hétéroclites, nuisibles sur les espaces publics.

Je souhaite que toutes ces procédures de ramassage restent stables dans le temps jusqu'à la prochaine étape qui sera dans quelques années le tri sélectif collecté à domicile avec pourquoi pas un paiement en fonction de sa production individuelle (2011/2012 ??).

Une réunion se tiendra à la Salle des Fêtes avec le comité d'usagers, les représentants du SIOM et les élus de DECIZE, pour débattre avec vous des problèmes éventuels, le Jeudi 2 Octobre 2008 à 18 heures.

J'espère que ces transformations donneront satisfaction à tous ceux qui voulaient que cela change. Toutefois, les améliorations attendues ne deviendront réalité que si tout le monde fait preuve d'un civisme sans faille.

Merci de votre compréhension, bien amicalement.

Votre Maire,

A. LASSUS